



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026

Aux contribuables de la susdite Municipalité, **avis public est donné** par le directeur général et greffier-trésorier que le **rôle général de perception pour l'année 2026 est déposé** au bureau municipal et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ àAscot Corner.....ce..... 2^e ...jour de.....février.... de l'an
deux-mille-vingt-six.

Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général / greffier-trésorier
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le
conseil, du 2 février au 13 février 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 février 2026

Directeur général / greffier-trésorier